



[Accueil](#) > [Gestion technique](#) > Lettre d'information

Lettre d'information du réseau Gestion Technique

Photovoltaïque : le tarif de 55 centimes d'euros remis en cause ? (28/11/2008)

Actualités

[▶ DONNEZ VOTRE AVIS](#)

Parmi les mesures envisagées dans la suite du Grenelle, il est prévu de créer un tarif spécifique pour les bâtiments professionnels. Il serait de 45 centimes d'euros par kWh pour les installations de grandes surfaces intégrées au bâti.

Une dérogation pourrait être demandée à condition de justifier une installation innovante (?) et non rentable (?). Pour les projets en cours, une période transitoire (jusqu'à fin 2010 !) permettrait de conserver le tarif à 55 centimes. Enfin, les tarifs annoncés sont assurés d'être garantis jusqu'en... 2012 seulement !

Par ailleurs, le tarif de 55 centimes d'euros serait quand même maintenu pour les installations de petite surface (résidences, artisans...).

Une (mauvaise) nouvelle qui risque de remettre en cause les projets envisagés.

>> [Retour](#)



[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Infos éditeur](#) | [Contact](#) | [Tous nos sites](#) | [Envoyer cette page à un ami](#) | [RSS](#)

© Réseau TERRITORIAL - BP 215 - 38506 VOIRON cedex - France
1ère MAISON D'EDITION ET DE PRESSE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES